

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Lors du Conseil municipal du 14 décembre 2023, la ville a voté la mise en révision allégée du Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure est prévue par l'article L.153-34 du Code de l'urbanisme.



Les objectifs poursuivis sont de pouvoir :

- mettre à jour l'inventaire des arbres et alignement d'arbres à protéger en prenant en compte les nouveaux espaces verts créés dans le cadre de la renaturation du Centre-Bourg
- mettre à jour la servitude de protection du patrimoine architectural de l'avenue de la Gare pour plus de cohérence entre le document d'urbanisme datant de 2006 et le bâti existant sur site.
- revoir la rédaction de l'article 13 du PLU portant sur la constructibilité des terrains couverts par un espace vert protégé.

Lors du Conseil municipal du 06 février 2025, la Ville a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique, prescrite par arrêté du Maire en date du 10 juillet 2025, s'est déroulée du mercredi 3 septembre 2025 au mercredi 17 septembre 2025 inclus.

Le 17 octobre 2025, le commissaire-enquêteur a remis son rapport ainsi que ses conclusions motivées, aboutissant à un avis favorable sans réserve.

Le dossier de révision allégée, ainsi que le rapport du commissaire-enquêteur et ses conclusions motivées, sont consultables sur le site internet de la Commune, ainsi qu'au service urbanisme situé place du 30 Août.

La révision allégée du Plan Local d'Urbanisme a finalement été approuvée par délibération du Conseil municipal du 11 décembre 2025.

Documents

Document

[Délibération 19-14-12-23 - Mise en révision simplifiée du PLU](#)

Document

[RA NOTICE](#)

Document

[Règlement graphique 1](#)

Document

[Règlement graphique 2](#)

Document

[Règlement 2024](#)

Document

[LOCALISATION DES SECTEURS CONCERNES PAR LA PROCEDURE](#)

Document

[Avis conforme MRAE 20 novembre 2024](#)

Document

[Délibération 16-06-02-25 - Approbation du bilan de la concertation et arrêt du projet de révision allégée du PLU](#)

Document

[Arrêté prescrivant l'ouverture de l'Enquête Publique](#)

Document

[Avis d'Enquête Publique](#)

Document

[Décision du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise](#)

Document

[PV réunion d'examen conjoint](#)

Document

[Feuille d'émarginement](#)

Document

[Support de présentation réunion d'examen conjoint](#)

Document

[Avis PPA](#)

Document

[Rapport d'enquête publique](#)

Document

[Conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur](#)

Document

[Approbation de la révision allégée numéro 1 du PLU](#)

Contact

responsable.urbanisme@ville-bessancourt.fr